



En 1993, la Sarthe a choisi de se doter d'un nouveau logo afin d'accompagner le renouvellement de sa communication et la modernisation de son image. Le graphisme évoque le S de Sarthe dans une position dynamique sur un fond de couleur verte symbolisant l'environnement, le cadre de vie. Les barres rouges, par leur contraste de couleur et leur vigueur symbolisent le développement, le progrès, mais aussi la vitesse, les sports mécaniques ; leur nombre, trois, exprime l'équilibre. Les couleurs choisies, le vert et le rouge, ont une fonction d'appel évidente. Le vert est la couleur de la nature et du renouveau, le rouge exprime la vie, la force, la création. C'est la couleur la plus rapidement perceptible. Ces deux couleurs sont très rarement associées dans les logotypes des collectivités territoriales, ce qui confère à celui de la Sarthe une originalité remarquée. L'aspect massif du « S » suggère la stabilité, l'assurance, la tranquillité, tandis que la forme oblique générale exprime la volonté d'aller de l'avant. Le résultat est un système d'identification puissant.

Source iconographique et textuelle: Conseil général de la Sarthe